

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Commune de DUPPIGHEIM

Révision du Plan local d'urbanisme

Par arrêté municipal du **05/12/2025**, il sera procédé à une enquête publique sur le projet de révision du plan local d'urbanisme, qui a pour objet :

- Disposer d'un document d'urbanisme à jour par rapport aux règles et documents d'ordre supérieurs en vigueur, notamment le SCoT Bruche-Mossig ;
- Permettre la poursuite du développement démographique de la commune en limitant les extensions urbaines et en assurant leur qualité architecturale ;
- Permettre une densification du tissu bâti existant tout en assurant sa qualité et la pérennité du bâti ancien ;
- Améliorer les continuités écologiques et préserver l'habitat du grand hamster ;
- Permettre le développement des activités économiques et agricoles existantes sur le territoire et à venir ;
- Limiter les nuisances des grands axes routiers présents sur le territoire et à venir ;
- Poursuivre l'aménagement d'équipements d'intérêt général ou de services publics et de déplacements doux, notamment le long des cours d'eau.

L'enquête se déroulera sur une durée de 37 jours consécutifs :

du lundi 20 janvier 2025 à 9h00 au mardi 25 février 2025 à 19h00.

Monsieur PIMMEL, Ingénieur en environnement, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Président du Tribunal Administratif de Strasbourg. Monsieur MERCKLING, directeur de projet en industrie chimique, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur suppléant.

Les informations relatives à l'enquête ainsi que le dossier d'enquête publique seront consultables sur le site internet de l'enquête publique, à l'adresse suivante :

<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-duppigheim>

Le dossier d'enquête publique sera également consultable gratuitement sur support papier et sur un poste informatique à la mairie pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture :

- Lundi de 9h à 12h
- Mardi de 16h à 19h
- Mercredi de 9h à 12h
- Jeudi de 9h à 12h
- Vendredi de 9h à 12h

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public à la mairie les :

- **Lundi 20 janvier 2025, de 9h à 12h**
- **Mardi 4 février 2025, de 16h à 19h**
- **Mardi 25 février 2025, de 16h à 19h**

Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra transmettre ses observations et propositions :

- soit en les consignant sur le registre d'enquête coté et paraphé par le commissaire enquêteur et déposé à la mairie
- soit en les adressant par courrier à l'attention de Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête, à la mairie, sise 48 rue du Général de Gaulle – 67120 DUPPIGHEIM
- soit en les adressant par voie électronique à l'adresse suivante : **revision-plu-duppigheim@mail.registre-numerique.fr**
- soit en les consignant sur le registre dématérialisé accessible à l'adresse suivante : **<https://www.registre-numerique.fr/revision-plu-duppigheim>**

-
Le dossier de PLU comporte une évaluation environnementale dans son rapport de présentation. L'avis de l'autorité environnementale sur ladite évaluation est joint au dossier d'enquête publique.

L'autorité responsable du projet de révision du PLU est la commune de Duppigheim représentée par son Maire M. Julien HAEGY et dont le siège administratif est situé 48 rue du Général de Gaulle – 67120 DUPPIGHEIM. Des informations peuvent être demandées auprès de l'administration communale à cette adresse. Il est aussi possible de demander un exemplaire du dossier d'enquête ou une copie des observations du public, aux frais du demandeur, jusqu'à la fin de l'enquête publique.

Au terme de l'enquête, le projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier d'enquête publique, des observations du public et du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, sera approuvé par délibération du conseil municipal.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public à la Préfecture du Bas-Rhin, à la mairie et sur le site internet de l'enquête publique pendant un an après la date de clôture de l'enquête.